

d'œuvre plus opportune ni mieux en rapport avec les fonctions dont Nous sommes revêtu, que de signaler aux princes et aux peuples le port le plus sûr de tranquillité et de salut et de les aider par tous les moyens à y entrer.

“ C'est à cette œuvre que Nous avons consacré aussi le reste de Notre vie, certain de pourvoir de la sorte aux très graves intérêts de la religion, auxquels se rattachent ceux de la société civile. En vain voudrait-on voir dans Nos actes des desseins étrangers à ce très noble but. Que si, en vertu de Notre autorité, Nous réclamons la vraie liberté, la vraie sécurité d'indépendance, cela aussi tend directement au même but, car la liberté et l'indépendance du pouvoir pontifical est destinée à en faciliter l'action bienfaisante et la mission essentiellement pacifique.—Or, si l'on voulait et l'on savait enfin faire droit à Nos justes revendications, la première à en éprouver les plus grands avantages serait la nation qui a eu le sort d'être choisie pour siège de la papauté et qui est redevable à la papauté d'une si grande partie de ses gloires et de sa grandeur.

“ Telles sont les entreprises auxquelles, de par Notre ministère apostolique, Nous sentons le devoir de diriger Nos pensées. Plaise à Dieu de réaliser les vœux que vous venez de Nous adresser, Monsieur le cardinal, pour l'heureuse issue de ces entreprises !— Plaise aussi à la divine bonté de faire en sorte que l'occasion prochaine de Notre Jubilé sacerdotal, que l'amour de Nos fils s'apprête à célébrer, tourne au plus grand bien de l'Eglise, à l'accroissement de la religion, à la glorification du Pontificat romain !

“ Dans ces sentiments et comme gages de Notre affection toute spéciale, Nous sommes heureux d'accorder la bénédiction apostolique à vous, Monsieur le cardinal, à tous les membres du Sacré-Collège, ainsi qu'aux évêques et aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents.

MANDEMENT DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

A L'OCCASION DU JUBILÉ SACERDOTAL DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

EDOUARD CHARLES FABRE, par la Grâce de Dieu, et du Siège Apostolique, Archevêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse de Montréal, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le vingt-neuf décembre prochain sera pour l'univers catholique un jour de grande et douce réjouissance. De toutes les parties du monde, des fidèles innombrables viendront se prosterner aux pieds du trône du Père commun, pour lui présenter, avec